Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — **BUREAU D'ANNONCES** 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,50
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4,00
		Echos	— 3,00
		Gazette du Nord	— 0,60

Temps probable. — En France, la température va rester dans le voisinage de la normale et des pluies sont encore probables.

En principe, il n'y a qu'une seule science, comme il n'y a qu'un seul Univers ; c'est la nécessité de la division du travail qui a amené la division des sciences.

P. JANET.

SENAT

Fin de la séance du mardi 4 juin

LA FABRICATION ET LE CONTROLE DES POUDRES

M. CAZENEUVE dépose un ordre du jour exprimant sa confiance dans le Gouvernement, et dans lequel il n'a pas traité deux ou trois questions qui ne peuvent se régler par un ordre du jour.

Parmi ces questions figure celle de la militarisation du personnel, pour laquelle une loi est nécessaire.

M. MILLERAND. — Le projet est déposé.

M. CAZENEUVE.— Une autre question traite de la fabrication des poudres de la marine ; enfin une 3e est celle d'un contrôle de l'Etat pour l'industrie privée.

Un ordre du jour ne peut donc pas régler ces questions.

L'orateur a confiance dans les qualités de notre poudre ; néanmoins il insiste pour que les commissaires de contrôle soient mis à même de contrôler effectivement les produits.

Il demande qu'on augmente pour le contrôle, le nombre des chimistes seuls véritablement compétents.

M. DELCASSÉ. — Il y a six officiers contrôleurs. Ils ont tous fait un stage et leur compétence est reconnue

M. CAZENEUVE. — Il faut préciser les conditions d'acceptation ou de rejet des poudres.

M. DELCASSÉ. — La Commission des Poudres est en train de les rédiger.

M. CAZENEUVE parle de la Commission d'études et il déclare qu'il ne combat pas l'opinion émise. Il a confiance dans notre armée. Il ajoute que les expériences n'ont rien donné en faveur de la thèse de la détonation spontanée.

Après une intervention de MM. CHAUTEMPS et MICHEL, la discussion est close.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président donne lecture d'un ordre du jour déposé par MM. CAZENEUVE, GROSJEAN, Lucien HUBERT, Gaston MENIER, CHAUTEMPS et GOY :

« Le Sénat, prenant acte des déclarations de M. le Ministre de la Guerre sur la réorganisation du personnel des services des poudres et salpêtres, sur les améliorations techniques de la fabrication des poudres et sur leur contrôle,enfin sur toutes les mesures prises avec son collègue de la marine dans l'intérêt de la défense nationale, leur exprime sa confiance pour l'achèvement rapide de ces réformes et passe à l'ordre du jour ».

L'ordre du jour est voté à mains levées.

Séance levée à 6 h. 15 ; séance jeudi à 4 h. et demie.

CHAMBRE DES DEPUTES

Suite et fin de la séance du mardi 4 juin

LA R. P.

La Chambre adopte un article additionnel de M. DELONCLE, accepté par la Commission et ainsi conçu :

« Dans aucun département, à l'exception du territoire de Belfort, le nombre des députés ne peut être inférieur au nombre des sénateurs, augmenté d'une unité. »

Tous les articles étant votés, on revient à la discussion du paragraphe de l'article 3, qui fixe les circonscriptions électorales.

Tous les orateurs inscrits renoncent à la parole.

Le paragraphe est adopté.

LE RETRAIT DE L'URGENCE

M. Breton à la tribune

Le PRESIDENT. — Avant de procéder au vote sur l'ensemble du projet, je donne la parole à M. Breton.

M. BRETON demande le retrait de l'urgence. L'orateur rappelle les paroles du Président du Conseil, affirmant que le projet doit être fait avec la majorité républicaine ; qu'une réforme votée contre 200 à 250 républicains, serait vouée à la mort.

M. BRETON lit le discours de Bar-le-Duc, où le Président du Conseil déclare que le Gouvernement n'acceptera pas une position humiliante, avec des majorités de rechange, contre sa majorité républicaine.

L'orateur attaque ensuite le Président du Conseil, puis il fait le calcul des républicains de la Chambre.

Il critique les dispositions du projet annoncé par le Gouvernement. Il ne sera pas voté par les républicains.

Il termine en déclarant que le retrait de l'urgence n'aura pas la signification désirée par M. Benoist, mais ce sera à condition que le Président du Conseil ne cherchera pas à humilier la majorité républicaine, qui a le droit d'exiger une réforme républicaine.

DISCOURS DE M. POINCARE

M. POINCARÉ rappelle les déclarations ministérielles, et remercie M. Breton de lui avoir facilité la tâche à ce sujet.

« Du même cœur, avec la même sincérité, je répète que le Gouvernement fait appel au concours de la majorité républicaine.

J'ai été étonné de la surprise soulevée par mes paroles, disant qu'il faut que la majorité républicaine me suive. Il me semble bien, cependant, que le devoir du Gouvernement est de marcher en tête de sa majorité. (Applaud. au centre, à l'extr.-gauche et sur quelques bancs à gauche).

M. POINCARÉ... Et s'il n'est pas suivi, il fait ce qui lui reste à faire. (Applaud.). Mais il a fait son devoir (Nouveaux applaudissements).

Le Président du Conseil expose longuement la thèse gouvernementale. Il parle aussi de l'élargissement des circonscriptions. La réforme électorale est la préface de la réforme administrative.

Nous acceptons donc le retrait de l'urgence qui nous permettra de déposer dans un délai de quelques jours à peine et de faire voter avant la séparation (Vifs applaudissements), **un projet sur lequel nous engagerons notre responsabilité** (Nouveaux applaudissements).

Le Gouvernement tout entier — j'insiste sur le mot tout entier — est d'accord sur tous les points. Les membres du Gouvernement ont eu sur la solution de ce grave problème, des idées différentes, mais nous nous sommes fait des concessions. Nous demandons aux républicains d'en faire autant.

Le Président du Conseil fait ensuite cette déclaration : « Nous tenons pour condamné, le scrutin uni-nominal ». (Vifs applaud.)

L'orateur reprend ensuite l'exposé de son projet et ajoute : « Nous demanderons en outre à la Chambre d'élargir les circonscriptions. »

En terminant, le Président du Conseil dit : « Entreprenons donc cette tâche heureuse, qui apportera à notre programme une source de succès.

« Notre programme s'inspire donc de nos précédentes déclarations. Si la Chambre vote le retrait de l'urgence, **nous ferons l'impossible** pour que ce projet soit voté avant les vacances.

« Nous demanderons à la loyauté de nos adversaires,qu'ils nous combattent avec franchise et à visage découvert (Vifs applaud.).

« **Je déclare que ceux qui veulent étouffer la réforme électorale devront commencer par nous renverser** (Applaudissements nourris sur un très grand nombre de bancs, sauf sur les bancs radicaux).

INTERVENTION DE M. THOMSON

M. THOMSON. — Nous voterons le retrait de l'urgence, car le projet de la Commission est mauvais.

Il reproche ensuite au Gouvernement de présenter un projet qui n'est nullement transactionnel. Il est également dangereux pour la République.

M. POINCARE. — Ce projet a été décidé par l'ensemble du Gouvernement. Les hommes que vous avez investis de votre confiance sont donc bien aveugles, puisqu'ils appuient le projet (Vifs applaud. sur divers bancs).

M. THOMSON. — Le pays ne demande pas la réforme (Exclam. nombreuses). Les Conseils généraux se sont prononcés contre elle. (Nouv. exclam.).

L'orateur parle très longuement ensuite de l'essai de la R. P. fait à Bordeaux.

Nombreux cris : « Aux voix ! ».

M. THOMSON continue en citant les résultats obtenus en Belgique, puis il termine en disant : « Un seul mot doit être retenu de tous les discours du Président du Conseil. On ne fait pas la réforme électorale contre les républicains ».

Après une courte intervention de M. DELAHAYE, M. DESCHANEL met aux voix

LE RETRAIT DE L'URGENCE

qui est voté par 558 voix contre 5.

Le passage à une seconde délibération est ensuite adopté par 462 voix contre 84.

La séance est levée à 7 heures 50.

Prochaine séance jeudi matin à 9 heures.

Un point d'histoire

Parlant de l'amiral de Coligny, l' « Indépendant » de Cambrai écrit :

« On reproche notamment à Coligny, dans la presse catholique, son rôle « d'allié de tous les ennemis de son pays ».

« Nos confrères veulent sans doute parler des mercenaires et des contingents allemands appelés d'Outre-Rhin pour prendre part chez nous aux guerres de religion ».

Il nous semble que les confrères en question veulent plutôt parler de la **grande trahison de Coligny, livrant à l'Angleterre Dieppe et Le Havre.**

Car Coligny fut un traître.

C'est ce mauvais français que l' « Indépendant » appelle « un homme illustre de son temps ». L' « Indépendant » n'est pas difficile.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **WAVRIN**, de **M. Pierre Dallenne**, veuf de dame Elise Waymel, décédé le 2 juin.

— A **HAZEBROUCK**, de **M. Georges Petitpré**, décédé à l'âge de 50 ans, chef comptable au dépôt de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, commissaire de la Société Saint-Sébastien.

— A **AUBY-ASTURIES**, de **M. Henri Hurtevent**, ex-directeur de l'Ecole de la Compagnie Royale Asturienne.

Après quelques années passées dans l'enseignement public à Faches, à Templemars, il fut appelé à diriger l'Ecole libre des Asturies, où pendant vingt ans il consacra tout son temps et tout son cœur à l'éducation des enfants des ouvriers.

Après une longue et douloureuse maladie, chrétiennement supportée, il termina sa vie de dévouement et d'abnégation dans les plus vifs sentiments de piété.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui, mercredi, à dix heures du matin, aux Asturies, d'où son corps sera conduit à Westbécourt, près de Lumbres (P.-de-C.)

— A **PONT-SUR-SAMBRE**, de **Mme Adrien Carpentier**, née **Lucie Bavay**, décédée à l'âge de 43 ans, munie des sacrements.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à neuf heures du matin, au milieu d'une assistance nombreuse.

— Mardi ont eu lieu à **ROUBAIX**, en l'église Saint-Sépulcre, à dix heures, les funérailles de **M. Emile Eloy-Lecomte.**

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Debacker, curé de la paroisse, entouré d'un nombreux clergé.

De magnifiques couronnes avaient été offertes par les employés, les ouvriers de la maison Eloy, la banque Devilder, la Mutuelle Nadaud, dont une délégation à la tête de laquelle se trouvait M. Ed. Dubois, président, avait pris place dans le cortège.

Tenaient les cordons du poêle : MM. A. Devilder, J. Joire, Bernier, Joseph Wibeaux, Léon Screpel, Dewitte, A. Vanoutryve, Félix Six.

Derrière le corps s'avançait, avec son président, M. François Roussel, le Conseil de surveillance de la banque Devilder, dont M. Eloy faisait partie.

Le deuil était conduit par MM. Emile et Jacques Eloy, fils du défunt, MM. Boutmy et Leurent, ses gendres, M. Florentin Eloy, son père, et, à leur suite, ses frère et beaux-frères.

Dans la grande foule qui escortait la famille nous avons remarqué toutes les personnalités du monde industriel de Roubaix-Tourcoing, Lille et Armentières, beaucoup d'ouvriers du tissage Eloy et, parmi eux, tous les médaillés du travail de la même maison.

Notons, parmi les ecclésiastiques, MM. Dutoit, vice-recteur des Facultés Catholiques de Lille, Leclercq, doyen de Saint-Christophe à Tourcoing, Delille, curé du Sacré-Cœur à Roubaix, Mullier, curé de Saint-Roch à Armentières, Vernier, curé de Mont-à-Camp, Boulanger, curé de Roncq (Saint-Roch), Farsy, aumônier militaire à Cambrai, Bossuyt, aumônier à Lille, Debussche, curé de Saint-François, à Roubaix, etc., etc.

L'offrande ne finit qu'après la messe.

C'est Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, qui donna l'absoute.

Mgr Delamaire avait envoyé ses condoléances à la famille.

Puissent tous les témoignages de sympathie donnés en cette journée apporter quelques consolations à Mme Eloy et à ses enfants. Puissent surtout les prières ouvrir le ciel à celui dont la vie fut toute de bonté et de charité.

— Lundi ont eu lieu, en l'église de **CAMPHIN-EN-CAREMBAULT**, les funérailles de **M. Antoine Sion**, agriculteur et clerc paroissial pendant 45 ans.

M. Antoine Sion, qui était âgé de 74 ans, a été enlevé par une courte maladie à l'affection des siens. Il avait succédé à son père comme clerc paroissial, et pendant les 45 années qu'il avait rempli sa charge il s'était acquis l'estime et la considération de tous.

Ses fils, MM. Nicolas Sion, le trésorier de l'importante Fédération Agricole du Nord, et Auguste Sion, le promoteur des œuvres sociales à Camphin, ont hérité de leur père les qualités de dévouement à l'œuvre commune ; aussi lundi y avait-il foule à Camphin pour conduire ce bon vieillard à sa dernière demeure.

MM. les chanoines J. François, directeur des œuvres agricoles, et Pionnié, supérieur des Missionnaires diocésains, accompagnaient les fils du défunt.

La messe a été dite par M. Gertgen, vicaire, qui avait pour diacre et sous-diacre M. Becquet, curé de Phalempin, et le R. P. Bart, des Missions étrangères, missionnaire au Tonkin.

Dans les stalles avaient pris place M. Lobet, curé de Camphin, et M. le chanoine Dubar, supérieur du Séminaire de Saint-Amand.

Une importante maîtrise, se composant des prêtres des paroisses environnantes et de chantres amateurs, avaient tenu à donner à leur ami Antoine Sion une dernière marque de leur amitié en chantant la messe de « Requiem ».

Dans la nombreuse assistance nous avons aperçu MM. Hennart, ancien maire, Wattrelot, maire de Camphin, Wartelle, maire, Doat, conseiller municipal de Chemy, Victor Boulanger, président du Syndicat Agricole, R. Delcroix et Morel, notaire de Phalempin. J.-B. Bernard, président du Syndicat Agricole de Wahagnies, etc., etc.

MM. le comte d'Hespel, président de la Fédération Agricole du Nord, et Ch. Maurice, conseiller général du Nord, empêchés, avaient envoyé des télégrammes de condoléance.

— Mardi matin, à 11 heures, ont eu lieu, en l'église paroissiale de **MALO-LES-BAINS**, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de **M. Lirot**, ancien industriel à Saint-Omer, beau-frère de M. Alfred Dumont, député.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Georges d'Arras, notaire à Dunkerque, Opsomer, propriétaire à Malo-les-Bains, Jean Trystram fils, industriel à Petite-Synthe, et Dickson, industriel.

M. Allemès, pharmacien à Dunkerque, portait la croix.

Le deuil était conduit par M. René Lizot, avocat, accompagné de M. le curé du Haut-Pont, et par M. C. Scalabre, beau-fils du défunt, accompagné de M. l'abbé Van Eecke.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— Mardi, à onze heures et demie, a eu lieu, en l'église d'**HELLEMMES (Saint-Denis)**, le mariage de **Mlle Marie-Louise Lefebvre**, fille de M. et Mme Lefebvre-Couplet, brasseurs, avec **M. Ernest Dupont**, fils de M. et Mme Dupont-Lefer, brasseurs à Lille, vice-président de la Jeunesse Catholique de la paroisse de Saint-Maurice-des-Champs.

Une assistance nombreuse était venue témoigner sa sympathie aux deux honorables familles qu'allait unir ce mariage. On y remarquait une importante délégation de l'Association de Notre-Dame de Grâces, dont Mlle Lefebvre était membre très active et dévouée trésorière.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. Jean Dumortier et Gustave Delemazure, ses beaux-frères ; pour la mariée, M. Auguste Lefebvre, brasseur à Lezennes, et Mlle Sophie Lefebvre.

Le consentement des époux a été reçu par M. Lefer, oncle de M. Dupont, curé de Marly, près Valenciennes, qui auparavant avait prononcé une allocution, rappelant les conseils que donnait l'apôtre Saint Paul aux époux chrétiens.

La quête fut faite par Mlle Suzanne Lefebvre, Nelly Vanstenberghe, Marie-Henriette Couplet et Marie-Louise Dumortier, accompagnées par MM. Paul Dupont, André Cussacq, Jean Lefebvre et Gérard Lefebvre.

Pendant la cérémonie, MM. Caby, de Lezennes, et Vandenborre, clerc paroissial, accompagnés par M. Albert Bonnart, dont le talent musical est toujours goûté à Hellemmes, donnèrent quelques chants de circonstance. Très apprécié, lui aussi, M. Abel Mation joua quelques beaux morceaux de violon.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les membres présentes de l'Association de Notre-Dame de Grâces offrirent, à la saoristie, par la voix de Mlle Legendre, leurs meilleurs souhaits de bonheur à leur ancienne compagne et lu remirent le beau cadeau qu'offre à ses membres ce florissant groupement paroissial. De son côté, Mlle Decourchelle remerciait, au nom de l'œuvre de Sainte-Elisabeth, la nouvelle mariée, qui trouvera à Saint-Maurice-des-Champs un nouveau et vaste champ d'apostolat.

— Jeudi 30 mai, a été célébré en l'église du Sart, à **FLERS-BREUCQ**, dans la plus stricte intimité, par suite d'un deuil récent dans les deux familles, le mariage de **M. Henri Dewailly**, de Lons, docteur en médecine, avec **Mlle Marie Lepers.**

M l'abbé Dewailly, directeur au Grand-Séminaire de Saint-Saulve, parent du marié, reçut le consentement des jeunes époux et leur adressa une délicate et touchante allocution.

Le Saint-Père avait daigné leur envoyer sa bénédiction apostolique.

— Mardi, à midi, a été célébré, en l'église d'**AUBERS**, au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance, le mariage de **Mlle Nelly Deschodt**, fille de M. Emile Deschodt, brasseur, adjoint au maire d'Aubers, et de Mme Deschodt-Picquet, avec **M. Georges Delattre**, distillateur, fils de M. Auguste Delattre, maire d'Herlies, et de Mme Delattre-Delattre.

M. D'Halluin, curé d'Aubers, après une touchante allocution, reçut le consentement des époux, et célébra le Saint-Sacrifice.

ÉCHOS

UNE DEMANDE DE N. S. J.-C.

Il a dit à la Bienheureuse Marguerite-Marie :

« Je te demande que le **premier vendredi « après l'octave du Saint-Sacrement soit « dédié à une fête particulière pour hono- « rer mon Cœur** en communiant ce jour-là, « et en Lui faisant réparation d'honneur « par une amende honorable pour réparer « les indignités qu'Il a reçues pendant le « temps qu'Il a été exposé sur les autels. »

Cette année, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement tombe le **14 Juin.**

NOUVELLES MILITAIRES

Armée territoriale. — Artillerie. — M. Bellanger, capitaine au parc d'artillerie de Douai, passe à Toulon.

M. Bousea, capitaine à l'état-major de l'artillerie du 1er corps, passe au parc d'artillerie du 3e corps.

BANQUE DE FRANCE

Sont nommés directeurs de succursale :

A Besançon, M. Dubois, directeur à Douai ;

A Douai, M. Lajoux, directeur à Evreux ;

A Béthune (création), M. Denonval, chef de bureau au bureau auxiliaire de la même ville ;

A Calais (création), M. Frappier, chef de bureau au bureau auxiliaire de la même ville ;

Au Cateau (création), M. Desroy, chef de bureau au bureau auxiliaire de la même ville.

JUSTICE DE PAIX

Sont nommés suppléants : à Haubourdin, M. Ferdinand Delfortrie, en remplacement de M. Platel, démissionnaire ; au Cateau, M. Paul Hautcœur, ancien clerc de notaire, en remplacement de M. Cousin, décédé ; au Parcq (Pas-de-Calais), M. Gaston Dacquin, notaire, en remplacement de M. Tirmarche, décédé.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE ET BOURSES DE LICENCE

Sont autorisés à prendre part, en 1911, au concours pour l'admission à l'Ecole normale supérieure et l'obtention des bourses de licence, les jeunes gens dont les noms suivent appartenant à l'Académie de Lille :

Section des lettres. — Option A : MM. Drecq et Voilquin ;

Section des sciences. — Groupe 1 : MM. Bleuzet, Bouly, Bussy, Delahaye, Dumoncel, Dupire, Haëm, Herreman, Hieulle, Laporte, Leroy, Mulard, Picole Salmon, Tellier.

Messes de Prémices

A DUNKERQUE

M. l'abbé Daniel Allaert, fils de M. et Mme Allaert-Huyghe, a célébré mardi, à 10 heures ,en l'église Saint-Martin, au milieu d'une nombreuse assistance sa messe de prémices.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par M. le chanoine Denys, doyen de la paroisse ; MM. les abbés Persyn et Vaton, du Séminaire académique, faisaient diacre et sous-diacre.

Dans le nombreux clergé qui entourait le nouveau prêtre, on remarquait M. le chanoine Decherf, supérieur de l'Institution N.-D. des Dunes, M. l'abbé Hémery, supérieur du collège d'Armentières et plusieurs de MM. les curés de l'archiprêtré.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Petitprez, supérieur du collège de Valenciennes, ancien professeur à l'Institution N.-D. des Dunes où il eut parmi ses élèves M. l'abbé Daniel Allaert.

Le prédicateur, dans un magistral discours démontra l'excellence et la sublimité du sacerdoce.

Après avoir retracé les étapes que le nouveau prêtre avait parcourues pour arriver au sanctuaire : dans la famille, où il eut l'avantage de recevoir une solide éducation religieuse ; au collège N.-D. des Dunes, où il commença ses études ; à l'Université catholique où il les compléta, M. Petitprez rappela avec éloquence que le prêtre, comme le Christ dont il est le continuateur, est le médiateur entre le Ciel et la Terre, l'intermédiaire entre l'Homme et Dieu.

Il insista sur la grandeur de la mission dévolue au prêtre.

Dans une émouvante péroraison, il évoqua le souvenir de ceux qui avaient contribué à développer la vocation du nouveau prêtre ; ses parents entourés de l'estime et de la sympathie générales, admirables de foi chrétienne, ses anciens maîtres et plus spécialement M. le chanoine Decherf, supérieur de l'Institution N.-D. des Dunes, pépinière de vocations sacerdotales, et enfin, M. le chanoine Denys, le dévoué doyen de Saint-Martin dont chacun admire le zèle éclairé.

A AVESNES

C'était grande fête à Avesnes le lundi 3 juin. M. l'abbé Louis Darel, professeur au collège Saint-Pierre, de Fourmies, célébrait dans l'église de sa ville natale sa première messe solennelle.

Le jeune prêtre était accompagné à l'autel par son oncle, M. l'abbé Darel, curé de Recquignies, par M. l'abbé Peter, professeur à l'Institution Jeanne-d'Arc, de Lille, et M. l'abbé Armand Darel, son frère, professeur à l'Institution de l'Assomption, de Bavai.

Les Avesnois étaient venus en foule témoigner de leur toute particulière estime pour le jeune prêtre et sa famille.

Dans le chœur avaient pris place la grande famille de l'abbé Darel et de nombreux prêtres, parmi lesquels M. le chanoine Hécart, archiprêtre de la basilique métropolitaine de Cambrai ; M. le chanoine Daubresse, archiprêtre, doyen d'Avesnes ; M. Deligny, doyen de Saint-André (Lille), M. l'abbé Delarra,supérieur du collège Saint-Pierre, de Fourmies, entouré de tout un groupe de professeurs; le R. P. Decoster, M. Giraud, aumônier du couvent d'Avesnes : MM. les curés de Sémeries, Ramousies, Liessies, Floyon.

A l'issue de la messe, où la maîtrise de la paroisse fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, la famille et les amis de M. l'abbé Darel se réunirent en un banquet où de nombreux toasts furent portés pour exprimer au nouveau prêtre avesnois toutes les félicitations de ses amis et lui souhaiter un long et fécond ministère.

Deux Congrès Eucharistiques

dans l'ARRONDISSEMENT d'AVESNES

Sur deux points de l'arrondissement, se sont tenues dimanche deux superbes réunions eucharistiques.

Les cantons Sud s'étaient portés au chef-lieu, où M. le vicaire-général Sonnois présida leur assemblée. Les catholiques des cantons Nord s'étaient groupés à Bavay. M. le vicaire-général Cateau dirigea leurs travaux.

A AVESNES

Le R. P. Decoster, par une série de prédications très goûtées, a préparé, trois jours durant, le Congrès d'Avesnes.

Les confréries du T.-S. Sacrement, constituées maintenant dans presque toutes les paroisses de la région, se sont fait représenter à la grande séance de la journée, qui se tient dans la salle des fêtes du Patronage.

Les nombreux congressistes entendent d'abord deux rapports suggestifs de MM. les curés de Ramousies et de Saint-Hilaire sur les Missions qui viennent d'être prêchées dans ces paroisses. Les résultats obtenus ont été excellents.

C'est de la communion des petits enfants que parle ensuite M. le curé de Felleries. Dans les âges de foi, montre le rapporteur, l'usage était de convier les tout petits à la Sainte Table. Pie X n'a donc fait, en recommandant la première communion privée, que rentrer dans la tradition la plus ancienne, la plus pure, et revenir à des coutumes qui favoriseront une vie chrétienne plus intense.

Une longue et intéressante discussion suit le rapport. Elle prouve que la réforme préconisée par le Saint-Père est en bonne voie dans beaucoup de paroisses de l'Avesnois.

Le P. Decoster proteste fort justement contre l'usage, tout païen, de substituer des réjouissances purement mondaines à la fête religieuse qui seule devrait marquer le jour de la première communion solennelle.

Un dernier rapport, présenté par M. l'abbé Lefebvre, pro-doyen de Trélon, étudie très complètement la vie des confréries du T.-S. Sacrement dans l'arrondissement d'Avesnes. Comment ces associations recrutent leurs membres, quelle union règne entre les confrères, quel apostolat fécond ils exercent ; M. l'abbé Lefebvre développe avec beaucoup de bonheur ces points essentiels. Sa conclusion est que les confréries, par l'exemple et l'action, font une excellente propagande en faveur du culte eucharistique.

M. le vicaire général Sonnois termine la séance en déclarant qu'il emportera de ce Congrès la meilleure impression.

Un salut solennel, avec une vibrante allocution du R. P. Decoster et une impressionnante procession aux flambeaux, clôture cette belle journée.

A BAVAY

Préparée par un triduum très suivi que prêchait le R. P. Flambeau, la journée de dimanche fut pleine d'enseignements pratiques.

Une première séance groupa, dans l'église de Bavay, de nombreux enfants après la grand'messe. M. le vicaire général Cateau s'efforça de faire apprécier aux petits congressistes les grâces procurées à leurs jeunes âmes par la réception du Pain eucharistique.

Sitôt qu'ils aspirent à le recevoir, pourquoi ne feraient-ils point part de ces désirs à leurs parents, qui les conduiraient aux prêtres des paroisses ?

Cette méthode a d'ailleurs été employée déjà, et cette année, dans la seule ville de Bavay, près de 70 enfants de 7 à 9 ans se sont ainsi approchés de la Sainte Table.

Six cents congressistes assistaient l'après-midi à une seconde séance qu se tenait dans la salle des fêtes du Collège de l'Assomption.

Devant cette belle assemblée, M. le curé de Saint-Vaast-le-Vallée étudia, en prenant sa paroisse comme exemple, les bienfaits innombrables qu'une Mission bien dirigée peut apporter à une population rurale.

Comment disposera-t-on les enfants à la première communion privée ? Tel fut l'intéressant objet d'un second rapport que présenta M. le curé de Guesignies.

Sous la direction de M. le vicaire général Cateau, les congressistes commentèrent les principales idées émises par les rapporteurs. Cette discussion montra combien le culte eucharistique est en honneur dans la région de Bavay.

M. le vicaire général se félicita de pouvoir exprimer cette constatation. Il insista sur la nécessité de propager, auprès surtout des élèves qui fréquentent les écoles officielles, les enseignements de Pie X touchant la première communion privée des enfants.

MM. le doyen de Bavay, Flament, secrétaire des œuvres, Brousse, du Collège de l'Assomption, le R. P. Flambeau apportèrent les précieuses observations que leur suggérait leur expérience.

Des résolutions pratiques, consenties par tous les congressistes, couronnèrent cette journée qui sera féconde en résultats.

Noces de diamant

A SEBOURG

Mardi 4 juin, ont été célébrées les noces de diamant de M. le baron et Mme la baronne de la Grange. Ce fut une fête vraiment belle et qui revêtait un caractère imposant et religieux.

Une messe solennelle fut chantée à dix heures. Mgr Cappliez, archiprêtre, de Valenciennes, M. le doyen de Notre-Dame à Valenciennes et MM. les curés du décanat y assistaient.

L'église était décorée avec goût. Partout serpentaient des guirlandes d'or ; aux colonnes étaient accrochés des oriflammes rouges bordées d'hermine et des écussons aux armes de la famille.

Au dehors une allée de guirlandes conduisait de l'église à l'entrée du château.

M. le curé de Sebourg qui célébrait la messe adressa une allocution touchante à M. le baron et à Mme la baronne. Il retraça en quelques mots leur vie si pieuse, et pendant laquelle ils furent si charitables ; il leur souhaita de plus, encore de longs jours heureux, parmi leurs enfants et petits-enfants, dont le nombre approche la centaine.

La musique municipale qui assistait à la messe se fit entendre à l'Offertoire et à la Communion. Mentionnons aussi quelques artistes de Valenciennes, dont l'éloge n'est plus à faire, qui chantèrent et exécutèrent de jolis morceaux. Les orgues étaient tenues par M. Copin, professeur à Valenciennes.

Cette belle fête, malheureusement contrariée un peu par le mauvais temps, se termina par une réception au château. Par d'abondantes et réconfortantes largesses les pauvres avaient été associés à la fête qui devenait ainsi la fête de tout le village.

Nous faisons tous nos vœux, pour que M. et Mme la baronne aient encore une longue vie heureuse.

Un jeune homme se brise le crâne

A CAESTRE

Un accident déplorable s'est produit mardi matin sur le territoire de Caestre. Un jeune homme de cette commune, nommé Smaggha, 26 ans, était monté sur le camion de la brasserie Hache-Cyssau. Soudain il perdit l'équilibre et tomba. Il eut le crâne fracturé et rendit aussitôt le dernier soupir.

Une maison détruite par le feu

A VILLERS-OUTREAUX

Le feu s'est déclaré rue de Latre, mardi matin, vers une heure et demie, dans une maison appartenant à M. Antoine Lallemant, maçon, rue d'Enfer, et occupée par M. Thiéry-Tournay, coiffeur.

En quelques minutes la maison ne fut plus qu'un immense brasier. Le père n'eut que le temps de sauver ses quatre enfants chez M. J.-B. Leveaux, maréchal ferrant. Tout est consumé, et malgré l'énergique intervention des pompiers et le dévouement des habitants, il ne reste que les murs. Les dégâts sont évalués à une douzaine de mille francs, et, pour comble de malheur, la maison n'est pas assurée.

Une partie du magasin Félix Potin est brûlée complètement, une seule chambre est intacte. La maison de Mme veuve Nave est un peu endommagée.

Les locataires de la maison se trouvent maintenant chez des voisins compatissants, qui leur prêtent des vêtements et leur offrent gîte et couvert.

On ignore les causes de l'incendie.

ESSENCE POUR AUTO

Moteurine

n'encrasse pas

029-1

LAINES — Cours du 4 juin — COTONS

MOIS	Roubaix-Tourcoing T.U. COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roub.	COTE 4 h. 30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.	Anvers T.B. COTE de 11 h. 30 précéd	jour	Le Havre Laines Mérinos COTE 4 h. 45 précéd	jour
Juin	5 67 1/2	—	—	5 67 1/2	5 70	5 675	5 675	167 50	167
Juillet	5 67 1/2	—	—	—	—	5 675	5 675	169	169 50
Août	5 67 1/2	—	—	—	—	5 65	5 65	170	170
Septembre	5 67 1/2	—	5 67 1/2	—	5 67 1/2	5 625	5 625	171	171
Octobre	5 65	—	—	—	—	5 625	5 625	171	171
Novembre	5 62 1/2	—	—	—	5 65	5 625	5 625	171	171
Décembre	5 62 1/2	—	—	5 62 1/2	5 65	5 60	5 60	171	171
Janvier	5 62 1/2	—	—	—	5 62 1/2	5 575	5 60	171	171
Février	5 57 1/2	—	—	—	5 60	5 55	5 575	171 50	171 50
Mars	5 55	—	—	—	—	5 55	5 55	171 50	171 50
Avril	5 55	—	—	—	—	5 55	5 55	171 50	171 50
Mai	—	—	—	—	—	5 525	5 525	—	—
Tendance						Soutenue		Calme	
Ventes		20.000 k				20.000k.		000 b.	

MOIS	Le Havre COTONS précéd	jour	New Orléans COTONS précéd	jour	New-York COTONS précéd	jour
Juin	74 50	74 62	10 61	MARCHÉ FERMÉ	10 83	10 86
Juillet	74 50	74 75	10 63		10 97	11 00
Août	74 62	74 87	11 47		11 02	11 05
Septembre	74 62	74 87	11 31		11 08	11 12
Octobre	74 62	74 75	11 28		11 14	11 19
Novembre	74 50	74 62	11 29		11 17	11 29
Décembre	74 25	74 37	11 30		11 22	11 28
Janvier	74	74 12	11 33		11 18	11 23
Février	74	74 12	11 35		11 22	11 26
Mars	74 12	74 25	— —		11 28	11 34
Avril	74	74 12	— —		— —	— —
Mai	74	74 12	— —		11 32	11 40
	Soutenue 1.850 b.				Soutenue 2.530	

LIVERPOOL

AVIS DE LA JOURNÉE	
1er Avis H. 4	
2e Avis Inch. à H. 1	
3e Avis H. 1 à Inch.	
4e Avis.	
5e Avis.	

COTONS JUMELS			
Mois	préc.	jour	clôt
Juillet	—	—	—
Nov.	—	—	—

MOIS	COTONS cours de clôt. précéd	jour
Courant	6 13	MANQUE
Jun-Juillet	6 12,5	
Juillet-Août	6 15	
Août-Sept.	6 15,5	
Sept.-Oct.	6 12	
Oct.-Nov.	6 10,5	
Nov.-Déc.	6 09,5	
Déc.-Janv. 1913	6 09	
Janv.-Fév.	6 09	
Fév.-Mars	6 10	
Mars-Avril	6 11	
Avril-Mai	6 11,5	
Mai-Juin	6 12,5	

Soutenue — Disp. 7.000 b Imp. 00.000

DERNIERS TELEGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables 5.000 balles.

MOIS	Précd.	1re av.	2e av.	3e av.
Juillet	11,00	11,03	10,99	.....
Août	11,05	11,07	11,04	.....
Octobre	11,19	11,21	11,17	.....
Décembre	11,28	11,28	11,26	.....
Mars	11,34	11,32	11,32	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — Néant.

Soir. — 20.000 k. à 5,67 1/2 septembre.

Total : 20.000 k.

L'IMPRIMERIE de la « CROIX DU NORD » SE CHARGE *de l'exécution rapide et soignée* des Têtes de Lettres Factures, Mandements